



**FORMABAD**  
Formation des Techniciens

## Préformation DEJEPS 2023/2024 Incluant le CQP « Animateur de Badminton »

### OBJECTIFS VISES

Accompagner un futur candidat au DEJEPS mention Badminton dans la construction du socle de connaissances et de compétences nécessaires pour une entrée en formation dans les meilleures conditions.

### PUBLICS ET PRE-REQUIS

Entraîneurs et animateurs avec une première expérience d'encadrement du Badminton, ayant pour objectif d'entrer en formation DEJEPS en 2024. Etre titulaire du PSC1 au 1<sup>er</sup> jour de formation.

Effectif de la formation : 8 à 16 stagiaires

Formation accessible aux personnes en situation de handicap : 

### LIEUX, DATES & DUREE

- 242h de formation,
  - 230h en centre : 6 semaines au CREPS de Bourges et 1 semaine à Orléans durant le tournoi international
  - 12h de FOAD
- 150h en structure d'alternance.

La durée totale est donc de 392 heures.

#### Calendrier de la formation :

- Sélections et positionnement : 11 et 12 septembre 2023
- Séminaire 1 : Du 02 au 06 octobre 2023
- Séminaire 2 : Du 06 au 09 novembre 2023
- Séminaire 3 : Du 04 au 07 décembre 2023
- Séminaire 4 : Du 15 au 18 janvier 2024
- Séminaire 5 : Du 19 au 23 février 2024
- Séminaire 6 : Du 05 au 08 mars 2024
- Séminaire 7 : Du 02 au 05 avril 2024
- Certifications Du 06 avril au 30 juin 2024

### MODALITES D'INSCRIPTION

- Dossier complet à envoyer avec les pièces justificatives pour le **20 août 2023 au plus tard**
- Contact : [formation@ffbad.org](mailto:formation@ffbad.org)

### TARIF ET PRESTATIONS

- Les frais pédagogiques s'élèvent à 3 000€.
- Les frais d'inscription s'élèvent à 30€
- Les frais annexes sont à la charge du stagiaire.
- Un devis peut être remis sur demande.

Pour les salariés, ces frais peuvent être pris en charge par votre OPCO.

Le CQP est également éligible au CPF.

Pour les personnes en recherche d'emploi, contactez Pôle Emploi.

Fédération Française de Badminton

9-11 avenue Michelet 93583 Saint-Ouen Cedex – Tél. 01 49 45 07 07 – Fax 01 49 45 18 71 – email : [ffbad@ffbad.org](mailto:ffbad@ffbad.org) – [www.ffbad.org](http://www.ffbad.org)

Habilitation par arrêté ministériel n°08307964 du 15/12/2008-Affiliée au Comité National Olympique Sportif Français Membre de la BWF.

Prestataire de formation professionnelle enregistré sous le numéro 1193 0420 293

## MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

---

- Séances de formation en salle de cours et en gymnase.
- Mise en situation avec public.
- Préparation de travaux inter séminaires.
- Apports théoriques.
- Etude de cas.
- Mise en application dans le cadre de l'alternance.
- Remise de documentation.

Formation placée sous la responsabilité pédagogique de Camille MONTIGNY, formateur à FormaBad, titulaire du DESJEPS option Badminton.

D'autres intervenants seront mobilisés : Vincent Vanhulle, responsable de FormaBad, Cédric Grosjean, Directeur de la ligue du Centre Val de Loire, titulaire du BEES 2 option Badminton Vincent Laigle, formateur à Formabad, Professeur de Sport ; Tanguy Blanchard, Chargé de la formation de la ligue Centre Val de Loire, titulaire du DEJEPS Badminton.

## PROGRAMME

---

- Accueillir, connaître, orienter les pratiquants :
  - ✓ Connaître les publics pratiquants le Badminton
  - ✓ Connaître le cadre institutionnel du sport
  - ✓ Connaître la pratique compétitive
- Encadrer les publics :
  - ✓ Structurer une séance de Badminton
  - ✓ Connaître les 5 disciplines et mobiliser ces connaissances dans les séances pédagogiques
  - ✓ Utiliser les dispositifs fédéraux.
- Intégrer son activité dans le fonctionnement de la structure :
  - ✓ Connaître le fonctionnement d'une association
  - ✓ Connaître la structuration du Badminton français
  - ✓ Outils et méthodes pour la conduite de projet

## SUIVI ET EVALUATION

---

- Chaque stagiaire est accompagné d'un tuteur sur une durée d'au moins 10h pendant la période de formation.
- Les stagiaires doivent se présenter à des épreuves de certification pour valider leur CQP « Animateur de Badminton. Les modalités de certification, tout comme les résultats proposés par les évaluateurs, sont validées par un jury de la branche sport, entre avril et juin 2024.  
Les épreuves sont celles-ci :
  - ✓ UC 1&2&5 : certification pédagogique : épreuve composée d'une évaluation en situation d'encadrement d'un groupe dans la structure d'alternance suivie d'un entretien sur le déroulement de la séance.
  - ✓ UC 3&4 : certification dossier : épreuve sous forme d'entretien portant sur un dossier, préalablement remis, sur la dynamisation et l'intégration au sein de la structure.
- Un questionnaire à chaud sera remis sur la dernière semaine de formation.